

Chambéry, le 20 décembre 2020

Mesdames et Messieurs les Député-e-s et Sénateurs de la Nation, Mesdames et Messieurs les Maires et élu.e.s de Savoie,

En tant que salarié d'EDF, mais aussi qu'en tant que citoyen, je tiens à vous alerter sur les risques que fait peser le projet dit « Hercule » qui est en réalité une destruction du service public de l'électricité.

Le projet Hercule vise à éclater EDF en une multitude de filiales étanches, n'ayant pas le droit d'échanger de l'information ni de bénéficier de financements mutualisés (« cash-pooling »). Un compte-rendu de négociations entre l'Agence des Participations de l'État et la Direction de la Concurrence de la Commission Européenne donne un aperçu des exigences de l'UE, guidée exclusivement par un objectif de mise en concurrence, sans jamais mentionner le service public, la crise climatique ni l'intérêt des usagers. Le gouvernement français et la direction d'EDF justifient ce projet par la nécessité de « mettre à l'abri » le nucléaire, alors que la régulation actuelle (ARENH) ne permet pas de couvrir les coûts de production. La filière hydraulique d'EDF, dont je fais partie, doit être protégée pour ne pas être découpée, vendue à des investisseurs privés incontrôlables, prêts à financer des services juridiques compétents plutôt que de respecter des contraintes climatiques ou sociales que l'Etat tentera de faire appliquer. Cela n'a aucun sens de séparer l'hydroélectricité du nucléaire : pensez au refroidissement des centrales ! La séparation de l'entreprise en 3 entités priverait les Français de leur souveraineté énergétique.

Il est irresponsable de mettre en avant la production et la rentabilité à court terme au détriment du multi-usage de l'eau et de la maintenance des sites industriels. Le documentaire de Nicolas Ubelmann « Barrages, l'eau sous haute tension »¹ le décrit très bien. Rappelez-vous qu'EDF gère 70% des ressources en eau de surface en France. Parmi les services rendus souvent gratuitement aux citoyens, on peut citer : irrigation, soutien d'étiage en été, maintien du niveau de cote des lacs pour les activités récréatives et touristiques, maintien de la biodiversité piscicole et de la pêche, sûreté pour les usagers des cours d'eau, neige de culture, entretien des berges et de leur biodiversité, maintien de la continuité sédimentaire, concertations entre acteurs pour assurer un optimum dans le multi-usage de l'eau, ce que l'Etat lui-même ne fait pas. Les aménagements hydro-électriques sont actuellement gérés comme un parc intégré, assurant la cohérence de la gestion des bassins et permettant les retours d'expérience à l'échelle du pays pour mettre en œuvre les meilleures pratiques, grâce à une ingénierie intégrée de haut niveau. Si EDF Hydro venait à être privatisé ou soumis à des logiques de rentabilité au niveau de chaque aménagement, c'est l'ensemble de ces services et de cet équilibre qui serait menacé.

Oui, la situation actuelle est intenable, mais elle est due à une organisation de marché plaquée sur un système électrique qui ne s'y prête pas, car c'est un monopole naturel intégré. Prétendre résoudre ce dysfonctionnement en généralisant le marché, en éclatant un peu plus EDF et en privatisant les énergies renouvelables et le réseau de distribution ne résoudra rien. Ce serait une fuite en avant, alors que l'urgence climatique exige une planification et des investissements massifs de long terme incompatibles avec le marché. Après 20 ans de libéralisation, le constat d'échec est sans appel :

- les factures ont flambé (+60 à 70% depuis 2007, date d'ouverture des marchés pour les clients résidentiels), et plus personne n'ose prétendre que la concurrence peut faire baisser les prix, pas même le président de la Commission de Régulation de l'Énergie, Jean-François Carenco ;

¹ En libre accès : <https://youtu.be/mEMr2TtEnto>

- aucun nouveau service utile n'est apparu ;
- la France a pris du retard dans le développement des énergies renouvelables, et les mécanismes de subvention sont décrits comme très coûteux et peu efficaces par la Cour des Comptes ;
- les travaux d'isolation nécessaires à la réduction de la consommation ont pris encore plus de retard et n'ont pas la qualité requise, ce qui est là encore pointé par de nombreux rapports ;
- les clients se retrouvent confrontés à un système opaque, à des interlocuteurs multiples. Ils ont le «choix» entre une centaine d'offres qu'ils ne comprennent pas, pour un produit de toute façon identique : l'électricité délivrée est la même pour tous et provient essentiellement d'EDF. Ils sont la proie de démarchages incessants et souvent frauduleux, dénoncés régulièrement par le médiateur de l'Énergie ;
- l'accompagnement des clients précaires est défectueuse, l'équité de traitement disparaît avec les offres individuelles, et les tarifs régulés sont appelés à disparaître en 2023 ;
- les prix de marché sont très volatiles et déconnectés du coût de l'électricité, exposant les clients à des risques financiers et mettant les producteurs en difficulté ;
- dans cet univers devenu instable, sous-investissement, baisse des budgets de recherche et d'ingénierie, et focalisation sur des indicateurs financiers de court terme mettent en danger la sûreté des installations et celle du système électrique.

Alors que la crise sanitaire nous a rappelé douloureusement l'importance vitale de disposer de services publics forts, nécessitant planification et investissements, permettant à chacun d'accéder aux biens essentiels, alors que l'urgence climatique nous rappelle chaque jour la nécessité d'agir vite et efficacement, nous ne pouvons nous résoudre à voir l'Electricité de France à nouveau découpée, et le système électrique livré un peu plus aux intérêts privés, en dehors de tout contrôle démocratique et contre l'intérêt de tous. Nous devons empêcher ce nouveau coup porté à l'intérêt général, débattre de ce sujet avec tous les citoyens et trouver une solution compatible avec la crise climatique tout en garantissant à tous l'accès à l'énergie. Ces débats doivent également intégrer des salariés, syndicats, exploitants, ingénieurs, chercheurs, experts, associations, représentants d'usagers.

Seuls une poignée de députés se sont déjà exprimés jusqu'ici. Dans la 5^{ème} République, vous êtes censés représenter le peuple. Vous avez le pouvoir de faire connaître et bloquer ce projet, comme pour la privatisation de l'Aéroport De Paris. L'initiative de référendum d'initiative partagée (RIP) annoncée le 15 décembre va dans le bon sens. Allons plus loin que le projet Hercule ou l'avenir d'EDF : statuons enfin sur une stratégie énergétique Française, comprenant la réduction massive de la consommation (efficacité et sobriété énergétique), le développement d'un mix allant résolument vers les énergies renouvelables, un effort considérable de recherche et développement et de filières industrielles, bref, un grand effort national entraînant l'ensemble de la société dans la transition écologique.

Le découpage d'EDF appelé à tort « restructuration », voire « modernisation », devrait faire l'objet d'un vote à l'Assemblée début 2021. Il est déjà question de passer en force par ordonnances. Pire, prétendre attribuer cette idée à la convention citoyenne pour le climat est un mensonge honteux et une trahison. Une fois de plus le débat est confisqué, et la marche forcée vers la privatisation et la mise en concurrence de ce secteur essentiel et stratégique devrait se poursuivre, malgré un bilan déjà catastrophique, l'opposition des citoyens, l'absence de justification et l'absurdité technique, économique, écologique et sociale de ce modèle.

Sollicitez les agents EDF ! Nous vous ferons part de nos expériences de salariés, experts et citoyens responsables. Nous devons réinventer ensemble et imposer un service public de l'eau et de l'énergie, sous contrôle des citoyens et des salariés.

Je vous remercie par avance de votre aide et vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

Fabien NATHAN